

ni à Belleghem le 24. 9. 81.

Joseph

Van Craeynest, Gaston
eccl. m. H. Sch. p. 3/1 m. le 5. 3. 06
+ 1 **AD** 16 à l'Yser (liste régime enteraie)
L. Camille West-Vleteren 85. (CD)
I.R. 6084. (S. III) ND 112% (Béd. + 5: D.A.)

1.128 { E/M 12 l'acte de + existe (fug.)
Lsb. à J. m. d. p. 6 24. 10. 19

Reçu J. M. 5: l'4 colonne d'ambulance p. d. 17 + 20.

EC 25963. 20. 8. 20 à Mdu c. d.

1.128 { L'inventaire a été dressé à l'É. m. du régiment.

Etat-Major, Sch: à p. n.º 5673 du H. f. 21,
env. liste, donnant renseignements concernant mil^{ie} R.

Marche 1923. 8. 22. dem. cad. + E. E.)

E/C A/10021 du 29. 8. 22 à Marche, Evansm.
décl. m. à compléter

E/C A/10041 du 29. 8. 22 à West-Vleteren, dem.
le cad., Evansm.: décl. m. à compléter
le cas ou l'ad n'a pas été dressé;

West-Vleteren le 30. 8. 22. en rel: déclaration complétée
(E. E.)

Marche le 1. 9. 22. en ret.¹ de char. ^{lion} complètes. (E. C.)

E/C^N 10363 du 8. 9. 22 à Marche, dem:
extr.: acte mariage, et certificat d'inscrip-
tion, au reg.¹ de population.

E/C^N 10363 du 8. 9. 22 à Belleghem, dem:
extr.: acte naissance, et extr.: acte
de mariage.

E/C^N 10363 du 8. 9. 22 à G. M. Schiap. dem: extr.:
mat. le.

Marche le 9. 9. 22. envoie extr. du reg.¹ de
population. (E. C.)

Belleghem le 10. 9. 22. envoie extr. acte de mariage (E. C.)
mat. est rayé par Menin le 2. 10. 95.

R. J. 319¹ du 11. 9. 22 à Mon: Graum: Somier
constitué en vue de recevoir la
déclaration judiciaire du décès.

Actu. 061/134516 le 20. 3. 23. le fait déclaratif et
a été rendu le 16. 3. 23. par le Tribunal de
Courtrai, et est homologué par les registres
E. C. de Marche (E. C.)

I. P. le 5. 6. 23 envoie I. R.

31912

Van Craeynest, Gaston, Joseph
capal m. 11 20 ch. a. p. N° 33.067.

Mort n° 067/3092 n° 20.3.2.11. donne n° de famille: Prie.
Gustave Van Craeynest. Marché de la St. Marche. (B.C.)

